

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 05 mai 2026

Procès-verbal n°26

Président : M. Philippe BARRITAU
Présents : Mme Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU
MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU
Excusés : M. Christian DUVERGER

Le PV n° 25 du 21 avril 2026 est adopté sans modification

DATES A RETENIR

Samedi 23 mai 2026 : Finale des Challenges U18 et U15, Consolantes U18 et U15 et Challenge Dansac U13 à Neuville

Samedi 30 mai 2026 : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux

La commission rappelle qu'il est toujours possible, à l'initiative des clubs, d'avancer une rencontre en semaine et après accord écrit.

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U13D3	F	6	25/04/26	55407210	Poitiers Stade (4) / Neuville (4)	Finale Régionale Festival Foot U13 Pitch	16/05/26

RAPPEL : PROCÉDURE DE DEMANDE DE REPORT DE MATCH

Nous vous rappelons la procédure de demande de modification de match :

« 1/ Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club via Footclubs dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée.

Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via Footclubs. Le District de la Vienne pourra ensuite officialiser le changement. »

Le report du match n'est possible que jusqu'au mercredi qui suit la rencontre

ACCESSION FIN DE SAISON

Accessions en fin de saison :

- Le 1^{er} de la poule de D1 U17/U16 si éligible à la montée en U18R2
- Le 1^{er} de la poule de D1 U15 si éligible à la montée en U16 R2
- En U13, 1 seule montée sur les 2 poules de U13 D1.
 - 1) Si les 1ers de chaque poule de D1 sont éligibles à la montée en U14 R2 la Commission organisera une opposition entre ces 2 clubs (date à définir)
 - 2) Si un seul club sur les 2 est éligible alors celui-ci accèdera directement en U14R2

CHALLENGE U18

Finale - 23/05/2026

Equipe		Equipe
GJ Dissay Beaumont (2)	/	GJ Avenir 86 (2)

CONSOLANTE U18

Finale - 23/05/2026

Equipe	/	Equipe
Poitiers ASAC (1)	/	GJ Foot Sud 86 (1)

CHALLENGE U15

Finale - 23/05/2026

Equipe		Equipe
GJ VVM Chauvigny (2)	/	Neuville (2)

CONSOLANTE U15

Finale - 23/05/2026

Equipe	/	Equipe
Poitiers ASAC (2)	/	GJ 3 Vallées 86 (1)

CHALLENGES ET CONSOLANTES U15 et U17/U18

- **Le club désigné « recevant » est responsable de la Feuille de Match Informatisée.** Il doit donc se charger d'apporter la tablette chargée et d'effectuer les démarches habituelles (récupération des données, ...).
 - Toutes les équipes doivent prévoir leur liste de licenciés avec leur numéro de licence.
 - Les clubs doivent respecter la couleur officielle de leurs équipements. Prévoir un 2^e jeu de maillots pour les clubs recevant.
- **Contrôles des feuilles de licences par la Commission**

Les feuilles de licences vont être transmises par mail aux clubs finalistes à charge pour ceux-ci de les renvoyer au District au plus tard le lundi 18 mai pour examen par la Commission le mardi 19 mai.

(Liste de 20 joueurs sur la feuille de licences, 16 maximum sur la FMI mais 14 joueurs maximum peuvent participer)

- **RAPPEL RÉGLEMENT SPÉCIFIQUES AUX CHALLENGES**

Chaque équipe aura droit à **14 joueurs inscrits** sur la feuille de match sauf en finale où **16 joueurs** sont autorisés sur la feuille de match dont un gardien remplaçant mais seuls 14 joueurs peuvent participer.

Il n'est pas possible d'avoir recours à des joueurs U15 sur les Challenges U18 et Consolante U18

Participation :

Extrait article 6 des règlements des compétitions de jeunes

Chaque équipe ne comprendra **aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre en équipe(s) supérieure(s), si cette (ces)équipe(s) ne joue(nt) pas**

En U16/U17, U17/U18, chaque équipe ayant une ou des équipes supérieures peut comprendre au maximum 3 joueurs ayant disputé :

- ***Plus de 5 matchs officiels avec les équipes supérieures (championnat et coupe) pour chaque phase dans les cas des championnats en deux phases***
- ***Plus de 7 matchs officiels avec les équipes supérieures (championnat et coupe) pour les championnats sur toute la saison.***

Il sera procédé à une remise à zéro du nombre de match à l'issue de la 1^{ère} phase.

U13

Match n°55408671 : Migné Auxances (1) – Neuville (3) en D2 poule A du 25/04/26

FMI et feuille de match non reçue

La Commission demande aux clubs à recevoir pour le **mardi 12/05/26**

- Le score de la rencontre
- La composition de leurs équipes (numéro de maillot-numéro de licence-nom et prénom des joueurs – banc de touche)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles blessures
- Le nom du délégué et les arbitres
- Les remplacements et les éventuelles sanctions

Dossier en instance

CHALLENGE DANSAC U13

FORFAIT

Match n° 55566330 : GJ Dissay Beaumont (2) – GJ Cap Haut Poitou (2) Tour 3 poule A du 04/04/26 (à rejouer le 02.05/2026)

2^{ème} forfait de l'équipe de GJ Cap Haut Poitou (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Cap Haut Poitou

Les 8 équipes qualifiées pour la finale

Samedi 23 Mai 2026

	A	Pts	Jongleries
1	Neuville (2)	7	664
2	GJ Dissay Beaumont (2)	4	426
3	GJ Cap Haut Poitou (2)	3	303
4	Loudun (1)	1	202

	B	Pts	Jongleries
1	Poitiers Stade (2)	9	647
2	Poitiers ASAC (2)	4	146
3	Mignaloux Beauvoir (1)	2	192
4	Valence en Poitou (1)	1	145

	C	Pts	Jongleries
1	GJ 3 Vallées 86 (1)	7	384
2	SO Châtellerauld (2)	7	373
3	GJ VVM Chauvigny (2)	3	450
4	St Benoit Ligugé (2)	0	340

	D	Pts	Jongleries
1	Buxerolles (2)	9	453
2	GJ Espoir Sud Poitiers (2)	4	575
3	GJ Sud Haut Poitou (1)	4	310
4	Biard (1)	0	276

Equipes	Pts	Poule
Poitiers Stade (2)	9	B
Buxerolles (2)	9	D
Neuville (2)	7	A
GJ 3 Vallées 86 (1)	7	C
SO Châtellerauld (2)	7	C
GJ Espoir Sud Poitiers (2)	4	D
GJ Dissay Beaumont (2)	4	A
Poitiers ASAC (2)	4	B

en vert les clubs qualifiés

Veuillez noter que l'article 6 des RG des Compétitions de Jeunes s'applique pour le Challenge Dansac du samedi 23 mai. :

« Article 6 : Participation aux rencontres

1/ Participation des joueurs dans les différentes équipes d'un même club.

Une équipe ne comprendra aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre en équipe(s) supérieure(s), si cette (ces) équipe(s) ne joue(nt) pas

En U13, chaque équipe inférieure participant à une compétition avec des équipes supérieures peut comprendre au maximum deux joueurs ayant disputé plus de cinq matchs officiels avec les équipes supérieures (les matchs de Coupe et Challenge ne sont pas comptabilisés)

Il sera procédé à une remise à zéro du nombre de match à l'issue de la 1^{ère} phase »

PLATEAUX U11/ PHASE 3

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet. Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

RAPPEL : Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'équipe à l'endroit prévu sur la feuille de match.

Trop de feuilles sont encore transmises sans le nom de l'équipe participant au plateau.

Pour les clubs invités :

- Respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- Préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- En cas de défection, prévenir le responsable du plateau et envoyer un mail au District.
- Donner sa feuille de licences au club organisateur.

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents 15€
- Licence manquante 9€ par licence
- Totalité des licences manquantes 20€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**

FORFAIT Amende de 13€

Plateaux du 25/04/2026

Poule I site 1 à Cernay (UCSE)

2^{ème} forfait de Châtelleraut Portugais (2)

Poule K site 1 à Savigny (GJ VVM Chauvigny)

2^{ème} forfait de Buxerolles (3)

Poule K site 1 à Savigny (GJ VVM Chauvigny)

2^{ème} forfait de Vouneuil Béruges

Poule L site 1 à Tercé (GJ VVM Chauvigny)

1^{er} forfait de Chasseneuil St Georges (2)

Poule L site 2 à Vouneuil sous Biard

2^{ème} forfait de GJ Sud Haut Poitou (3)

Poule N site 21 à St Benoit

1^{er} forfait de GJ Foot Sud 86 (1)

Poule N site 2 déplacé à Château Larcher

3^{ème} forfait de Valence en Poitou (1)

PLATEAUX U7/U9 / PHASE 2

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.

Feuilles de plateaux manquantes

Documents manquants à envoyer au plus tard le 27/04/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.

Plateau U7/U9 du 07/03/2026

Secteur 8 : plateau à Valdivienne

La Commission demande au club de Valdivienne les documents suivants à recevoir pour le **05/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de **Valdivienne** présents sur le plateau

Plateau U7/U9 du 28/03/2026

Secteur 5 : plateau à Migné Auxances

La Commission demande au club de Migné Auxances les documents suivants à recevoir pour le **12/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille bilan du plateau

Plateau U7/U9 du 25/04/2026

Secteur 1 : plateau à Loudun

La Commission demande au club **de Loudun** les documents suivants à recevoir pour le **12/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de Loudun
- La feuille bilan du plateau

Secteur 4 : plateau à Lusignan (GJ Val de Vonne)

La Commission demande au club **de GJ Val de Vonne** les documents suivants à recevoir pour le **12/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille bilan du plateau

Plateau U7/U9 du 02/05/2026

Secteur 1 : plateau à St Léger de Montbrillais

La Commission demande au club **de St Léger de Montbrillais** les documents suivants à recevoir pour le **12/05/26**

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille bilan du plateau

<h2>TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES</h2>
--

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

AMENDE DE 15€

PLATEAUX U11 / PHASE 2

U11 - Plateaux du 28/02/2026

Poule I site 1 à Naintré

La commission demande au club de **Naintré** les documents suivants avant le **12/05/26** :

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

PLATEAUX U11 / PHASE 3

U11 - Plateaux du 25/04/2026

Poule C site 1 à Poitiers ASAC

La commission demande au club de **Stade Poitevin** les documents suivants avant le **12/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de **Stade Poitevin** présents sur le plateau

Poule G site 2 à Ligugé

La commission demande au club de **Ligugé** les documents suivants avant le **12/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule H site 1 au SO Châtelleraut

La commission demande au club de **SO Châtelleraut** les documents suivants avant le **12/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule K site 1 à Savigny (GJ VVM Chauvigny)

La commission demande au club de **GJ VVM Chauvigny** les documents suivants avant le **12/05/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

FMI manquantes

Amende de 15€

Journée du 25/04/2026

Match n° 55408671 : Migné Auxances (1) – Neuville (3) en **U13 D2 poule A**

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

DIVERS

Courriel du club de St Léger de Montbrillais : réponse faite par mail

Prochaine réunion : mardi 12 mai 2026
Le Président, Philippe BARRITault

La Secrétaire, Patricia PATRAULT